



FESTIVAL
des créations télévisuelles
LUCHON

FESTIVAL 2021

Plateaux TV

OBJET

Cahier des charges pour la location et l'installation de matériel en vue d'un plateau TV, de son et des directs, et de sa mise en œuvre pour la durée de la manifestation.

1. Préambule

Le 23^{ème} Festival des créations télévisuelles de Luchon aura lieu du mercredi 3 au dimanche 7 février 2020

2. Durée

Montage du lundi 1^{er} février au dimanche 7 février avec les temps de montage et démontage.

3. Remise du chiffrage des prestations

Par courriel à l'adresse ci-dessous avant le : 27/11/2020
Monsieur Caput Stéphane - Directeur Festival de Luchon
Stephane.caput@festivaldeluchon.tv

4. Prestation équipement plateau TV

4.1 Plateau 1 : CASINO

Plateau n° 1 : Du mercredi 03.02 à 9 heures au samedi 6.02 à 20heures. (horaires à confirmer 1 mois avant l'évènement)	
Mise en place	<ul style="list-style-type: none"> • Plateau tv (extérieur et/ou intérieur)
A prévoir	<ul style="list-style-type: none"> • 1 plateau 3 caméras dont 1 HF avec diffusion en salle ↳ <u>Sonorisation multidiffusion</u> • 1 Console son. • 4 Micros main HF. • 2 Micros serre - tête • 2 Enceintes en retour de scène

- La diffusion du son se fera en stéréo.
- Installation du matériel le lundi 1er février à partir de 10 heures.
- Permanence d'un technicien vidéo et d'un assistant son pendant la durée de l'évènement.

4.2 Plateau 2 : SUPERBAGNERES

Plateau n° 1 : Du mercredi 03.02 à 9 heures au samedi 6.02 à 20heures. (horaires à confirmer 1 mois avant l'évènement)	
Mise en place	<ul style="list-style-type: none"> • Plateau tv extérieur à la terrasse du Grand Hôtel
A prévoir	<ul style="list-style-type: none"> • 1 plateau 2 caméras • 1 Console son. • 2 Micros serre - tête

2 écrans de diffusion à installer au Festival Kfé

- 2 écrans LED 46" (117 cm) avec support.
 - Les raccordements électriques se feront par vos soins sur les installations existantes
- Ces écrans sont alimentés par des vidéos remises avec des reportages quotidiens supplémentaires mais aussi des directs des plateaux midi et soirs (12h00 et 18h30) au Festival K'fé.

5. Charges annexes

Le festival organisera et prendra à sa charge les hébergements des équipes déterminées et de la restauration pour votre personnel pendant toute la durée de l'évènement.

Un gardiennage de nuit est assuré par nos soins pendant la durée de l'évènement. Ceci ne vous donne pas de garantie contre les vols ou dégradations éventuels, il faut donc que vous soyez assurés de votre côté, voir le point assurances

6. Obligations du prestataire :

7.1 Administratif

- Le prestataire devra fournir un calendrier de travail de son équipe et le planning prévisionnel de ses interventions.
- la liste de l'équipe technique qui interviendra
- Une personne ayant une fonction de responsable et donc autorité sera présente pendant toute la période d'intervention du prestataire (montage, durée du festival, démontage) et participera à toutes les réunions nécessaires au bon fonctionnement de la prestation à la demande des responsables du festival.

7.2 Confidentialité

- Tous les documents ou information fournis doivent rester confidentiels.

7.3 Technique

- Il est entendu que le prestataire devra répondre aux demandes minimales de dernières minutes sans supplément.
- Le prestataire devra disposer de matériel de secours pour palier toutes pannes éventuelles et intervenir à tout moment pour ne pas perturber le planning des projections

7.4 Assurances :

- Le prestataire devra souscrire une assurance responsabilité civile couvrant les dommages matériels, immatériels et corporels qu'il serait susceptible de causer à autrui.
- Il devra également souscrire une assurance bris de machine en tous lieux garantissant les dommages subis par le matériel objet de prestation, en cas de vol, incendie, détérioration, accident, vandalisme, intempéries, attentats... pour la durée de la prestation.
- Une attestation devra être fournie et remise au plus tard le jour avant la manifestation.

7. Vérifications

Le donneur d'ordre effectuera avec le prestataire ou son représentant désigné les vérifications de l'adéquation des propositions acceptées avec le réalisé et cela pour l'ensemble des prestations. Ces vérifications seront effectuées dès la fin de chaque montage et au plus tard la veille du début du festival.

10 Annulation:

Si le festival devait être annulé, que ce soit pour cas de force majeure, COVID, décision préfectorale ou municipale ou par manque de financement, il y aurait résiliation immédiate et automatique de cette prestation. Cette résiliation interviendrait alors sans indemnité de quelque nature que ce soit. Si la prestation était commencée, un accord de paiement au prorata de la prestation effectuée serait établi.

11. Informations complémentaires :

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Monsieur Caput Stéphane - Directeur du festival de Luchon
Stephane.caput@festivaldeluchon.tv

*Visé par :
Le Directeur*